



PETITION DE M. ANDRE NGOKO CONCERNANT LE CAMEROUN
SOUS ADMINISTRATION BRITANNIQUE

(Distribuée conformément à l'article 85 du règlement intérieur du Conseil de tutelle)

Fait à Tombel. 1-6-59

Ngoko André :
membre du :
Comité de base :
de O.K. tombel (2) :

Pétition

Signature

(signé : empreinte digitale)

Monsieur le Président
de l'assemblée générale
de la 13^e sessions des
Nations Unies. New-York 21 U.S.A.

Monsieur,

Soustraction par la Présente communication devant la puissants haute des membres des Nations Unies. les opérations suivante.

Jusqu'ici l'autorité administrante Britannique n'a cessé de l'arrestation contre les patriotes partisans de l'unification et l'indépendance immédiate du Kamerun.

Je cite le cas du camarade Fosso Abraham secrétaire du comité central de O.K. Tombel (2) arrêté depuis le 10-1-59 à tombel en disant qu'il fait possesseur des enciens documents.

Voilà jusqu'ici il n'est relâché, fait un incompartible à l'article 14 de la déclaration universelle de droit de l'homme. Je prie les membres de l'ONU de faire libéré ces camarades qui jusqu'ici souffrent en detenance. Je prie les membres de l'ONU de bien mettre fin à ces crimes. Demande à une aministie plain et total afin que ces peu de population réussissent.

Vive l'unification et l'indépendance immédiate du Camerun.

Fait le 1-6-59 à Tombel.

Sud Kamerun

Par Ngoko André, comité de base de O.K. tombel

(signé : illisible)